

- 1 Téléchargez gratuitement l'application « Paper 3.0 » sur votre smartphone ou votre tablette depuis App Store ou Google Play.
- 2 Flashez l'une des pages du magazine avec l'application « Paper 3.0 ».
- 3 Sur votre écran découvrez les liens et accédez au contenu digital

**Société éditrice :**

Special Partner

**Siège social :**

84 Avenue de la République  
75011 Paris

**Directeur de publication :**

Xavier Lebranchu  
xavier.lebranchu@dsih.fr

**Animation éditoriale :**

Dominique Lehalle  
Agence éditoriale DL Infos  
redaction@dsih.fr

**Rédacteurs :**

Bruno Benque, Charles Blanc-Rolin  
Pierre Derrouch, Oriane Dioux,  
Damien Dubois, Delphine Guilgot.

**Contributeurs :**

Patrice Degoulet, Nicolas Delaporte,  
Sylvie Delplanque, Dominique Desmay,  
Marius Fieschi, Caroll Pesnel,  
Patrice Riou, Vincent Trély,  
Omar Yahia.

**Coordinatrice générale :**

Hassania Ahrad  
hassania.ahrad@dsih.fr

**Conseiller technique :**

Vincent Trély

**Direction artistique :**

Framboise Communication  
Paris

**Pour nous contacter :**

Tél. 02 99 46 24 43  
contact@dsih.fr

**Abonnement :**

Tél. 02 99 46 24 43

**Courrier :**

84 avenue de la République,  
75011 Paris

**Courriel :** abonnement@dsih.fr

**Tarif d'abonnement France :**

3 numéros par an, 64€ TTC

**Étranger :** nous consulter

CNIL : 1436001

INPI : 113813102

Dépôt légal : à parution

Impression : Corlet

Tirage : 4 000 ex

ISSN : 2110-6827

Périodicité : Quadrimestrielle

Imprimé en France.



2014

## BIENVENUE



Dominique Lehalle

# Écrire l'avenir, c'est le rendre possible

**#Prescience.** Écrire l'avenir de notre système de santé... Institutionnels et industriels s'y sont régulièrement frottés depuis près de 30 ans. Ils n'ont pas si mal réussi si l'on en croit les conclusions d'un « rapport des rapports » de prospective sur l'innovation en santé. Cette synthèse, réalisée pour éclairer les membres du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie lors de leurs récents travaux<sup>1</sup>, relève à quel point « il est frappant de constater que les évolutions en discussion à l'heure actuelle étaient déjà évoquées dans les travaux anciens ».

Seulement voilà, nous n'avons peut-être pas suivi les pistes les plus prometteuses ! En témoigne ce rappel des trois scénarios esquissés dans *Santé 2010* (écrit en 1993 !).

**#Scénarios.** Selon un **scénario dit « technique »**, les professionnels auraient gardé l'entière maîtrise de la mise en œuvre des nouvelles techniques et promu « le développement d'une médecine d'experts » pour garder la confiance des usagers et des financeurs. Ce qui aurait conduit à maîtriser la dépense sociale, à court terme, tout en ouvrant une large brèche dans le système de solidarité. Certes, l'innovation aurait été rapidement intégrée... mais à quel prix ?

Avec le deuxième **scénario, « tendancier »**, les prospectivistes du Commissariat général du plan se limitaient à prolonger dans le temps les principes et caractéristiques de l'époque. Résultat : l'annonce de quelques progrès (en imagerie, techniques diagnostiques et curatives), qui ont bien eu lieu pour la plupart... mais aussi « des procédures d'allocation de ressources vécues comme

arbitraires » (une tendance de fond, semble-t-il !) et « des débats toujours parcellaires et conflictuels » autour de la maîtrise des dépenses... Tiens, tiens.

**#Actualisation.** Troisième piste : « **Scénario de la santé organisée** ». Finirait-on par y arriver au bout de toutes ces années ?!

Il décrivait, entre autres, la mise en place « d'instances médico-sociales », « pour tenir compte des aspects sociaux et environnementaux de la santé ». « Responsables de l'état de santé d'une population », et disposant « pour ce faire d'un forfait annuel par personne », elles ont, selon le scénario d'alors, « la capacité de mobiliser rapidement un système de soins de proximité. Pour l'essentiel ceux-ci peuvent être organisés et le suivi en ambulatoire mis en œuvre grâce au développement des techniques d'auto-surveillance, des logiciels d'aide à l'automédication, des systèmes d'aide au diagnostic et de consultations par vidéotéléphone ». Cela ne vous rappelle pas quelques ouvertures annoncées par une certaine Stratégie nationale de santé ?!

20 ans plus tard, en tout cas, l'ouvrage est sans cesse remis sur le métier, et c'est maintenant le HCAAM qui fait œuvre de prospectiviste. Un rapport de plus, diront les blasés ! C'est vrai. Mais celui-ci présente la particularité d'être adopté à l'unanimité par une instance qui n'est pas loin de représenter la quasi-totalité des acteurs du système de santé.

DSIH vous invite à lire l'avis du HCAAM (en avant-première) et à réagir ([redaction@dsih.fr](mailto:redaction@dsih.fr)).



<sup>1</sup> Lire, page 16, l'entretien avec la présidente du HCAAM et, sur le Web, notre actu annonçant l'adoption de l'avis du HCAAM : <http://www.dsih.fr/article/2115/pour-le-hcaam-l-innovation-numerique-n-est-pas-un-outil-mais-une-ressource.html>

### Avant-première

DSIH vous propose de prendre connaissance de l'avis « *Innovations et système de santé* » disponible, en avant-première, sur [www.dsih.fr](http://www.dsih.fr)

L'avis, les deux tomes du rapport et les documents de travail mobilisés lors des séances plénières du HCAAM seront disponibles mi-octobre 2016 sur le site du HCAAM :

(<http://www.securite-sociale.fr/L-actualite-du-HCAAM>).